



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110517

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/03/2023 15H52 C:001194 I:04820
V/REF : 634/015001
V/Email reçu le Jeudi 30/03/2023 à 15H52

SCI MILLY
SIRET : 889599841 00018
33 AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE
TSA 31431
75621 PARIS CEDEX 13

V/REF.IMM. 5738
IMMEUBLE : ROYAL MONTCALM -5738
31, RUE DES ILES TONGA
34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 29 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 31 RUE DES ILES TONGA - ETG 2 - PORTE 204A - M MARCOTTE 0664712996
MOTIF : DEPANNAGE CUMULUS - INDIQUER SI CUMULUS EST A REMPLACER
Donneur d'ordre : M. A PICOU

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 03.04.2023 A 11H00 :

DEPOSE DE LA RESISTANCE ET CONTROLE DE CELLE CI : ELLE EST EN BON ETAT
NOUS CONSTATONS QUE LE CUMULUS EST PLEIN DE CALCAIRE, CE QUI PROVOQUE
LA SURCHAUFFE DE LA RESISTANCE ET SA MISE EN SECURITE
NOUS PARVENONS A REENCLANCHER ET A REMETTRE LE CUMULUS EN FONCTION
NOUS PRECONISONS TOUT DE MEME LE REMPLACEMENT DE CELUI CI CAR NOUS
CRAIGNONS UNE NOUVELLE PANNE
A REPROGRAMMER

LE 14.04.2023 A 13H30 :

DEPOSE ET REMPLACEMENT DU CUMULUS 200L SUR TREPIED
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU SIPHON ET DU GROUPE DE SECURITE
RACCORDEMENT AU RESEAU D'ELECTRICITE ET D'EAU
REMISE EN MARCHÉ ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
REPLI ET NETTOYAGE DU CHANTIER

OBSERVATIONS :

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	FOURNITURE ET MAIN D'OEUVRE	2	878,72	878,72



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110517

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	878,72
T.V.A. a 10,00%	87,87
TOTAL T.T.C.En EURO	966,59

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation
N° 634/015001
du 28/11/2024

Adresse de facturation :

SCI MILLY
SIRET : 889599841 00018
33 avenue Pierre Mendès-France
TSA 31431
75621 Paris CEDEX 13

Contact : BOUL Fabrice NLM
Mail: fabrice.boul@cdc-habitat.fr

Travaux à réaliser entre le 28/11/2024 et le 28/11/2024

SAS SERVIMO MEDITERRANEE

22, RUE ALBERT SANTOS DUMONT

34430 ST JEAN DE VEDAS

mail : mediterranee@servimo.fr
Tél : 04 67 82 56 72

Prestation Parties Privatives

ROYAL MONTCALM (0634-A140-A000-A000)

31, rue des îles TONGA

34070 MONTPELLIER

Appartement n°306250, porte n°204A, 02ème étage, Type 3

Occupant actuel : GDM MPL MTCALM CHG (884368/19)

Tél. : 04 99 53 57 07

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0634-A140 ROYAL MONTCALM				
Plomberie-Sanitaire (T50)	878,72	1,00 U	878,72	87,87
régul facture n° 634/022325				

Virements Centralisés
Paiement 60 jours à date facture

Total HT		878,72 €
Total TVA	10,00 %	87,87 €
TOTAL TTC		966,59 €

SCI MILLY atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
BOUL Fabrice NLM

La facturation concernant cet engagement devra être adressée dans un délai de 18 mois suivant l'exécution des travaux et leur réception par CDC Habitat. Passé ce délai, la facture sera considérée prescrite et ne sera pas payée. La date contractuelle retenue est la date de réception de la facture.

La facture, libellée au nom de SCI MILLY devra être transmise par voie dématérialisée à fact.cdch@ricoh-services.fr pour paiement. Cette dernière devra préciser le numéro de commande. Sans cette mention, elle sera retournée. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'attendre la réception du bon de facturation pour envoyer votre facture (la réception attestant de la réalisation effective des prestations commandées).

Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.
(Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)

L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://echodiag-prd.cdc-habitat.fr>, le (les) D.T.A, D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.

Votre login de connexion est : 38641512078. Le mot de passe est : CDCH@biTat0000.